

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1143

présenté par

M. Parakian, M. Lamirault, M. Vuibert, M. Larsonneur, Mme Brulebois, M. Girardin,
Mme Spillebout, M. Fait, M. Reda, Mme Vidal, Mme Hugues, M. Daubié, Mme Métayer,
M. Emmanuel, M. Haury et M. Sitzenstuhl

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13 BIS A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.